



Études océan Indien

49-50 | 2013

Archipels créoles de l'océan Indien

La Route de l'esclave et de l'engagé dans les îles et pays du Sud-Ouest de l'océan Indien

Une thérapeutique de la mémoire pour servir une identité créole indocéanique...

Sudel Fuma



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/oceanindien/1937>

DOI : [10.4000/oceanindien.1937](https://doi.org/10.4000/oceanindien.1937)

ISSN : 2260-7730

Éditeur

INALCO

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2013

ISBN : 978-2-85831-215-3

ISSN : 0246-0092

Référence électronique

Sudel Fuma, « La Route de l'esclave et de l'engagé dans les îles et pays du Sud-Ouest de l'océan Indien », *Études océan Indien* [En ligne], 49-50 | 2013, mis en ligne le 24 septembre 2015, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/oceanindien/1937> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/oceanindien.1937>

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.



Études océan Indien est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

La Route de l'esclave et de l'engagé dans les îles et pays du Sud-Ouest de l'océan Indien

Une thérapeutique de la mémoire pour servir une identité créole indocéanique...

Sudel Fuma

NOTE DE L'AUTEUR

Nous préférons le terme indocéanique à celui d'« indianocéanie » qui a fait l'objet de débat lors du dernier colloque organisé par la Commission de l'océan Indien en juin 2013 à l'île Maurice. La colonisation de ces espaces géographiques s'intègre dans un espace francophone et non anglophone.

- 1 Quel sens donner au programme de l'Unesco *La Route de l'esclave et de l'engagé dans l'océan Indien* ? Pourquoi la mobilisation des chercheurs, des réseaux associatifs, des institutions politiques qui soutiennent et participent à ce programme de commémoration de faits d'histoire qui ont laissé des traces douloureuses dans l'inconscient des populations des pays de cette partie du monde ? Quels objectifs sous-tendent les actions mises en œuvre par la Chaire Unesco de l'Université de La Réunion et l'association Historun à l'origine des différentes étapes réalisées depuis le 8 décembre 2004 ?
- 2 Pour répondre à toutes ces questions, il faut se référer à l'histoire des pays bordiers et des archipels de l'océan Indien et à un de leurs points communs : la place du système esclavagiste dans l'organisation des sociétés pré-coloniales et coloniales qui se sont développées dans ce vaste espace géographique continental et insulaire. En effet, bien avant l'arrivée des Européens et de leurs pionniers, des Portugais à la recherche d'une route maritime des épices en contournant le sud de l'Afrique, les Indo-Mélanésiens, les Indiens, les Chinois et les Arabes sillonnaient déjà l'océan Indien, pratiquant le commerce

des objets artisanaux en provenance de leur pays mais aussi la traite des esclaves en direction du Monde arabe et de l'Asie. La présence des Indo-Mélanésiens à Zanzibar, le pays des Zandj, Noirs d'Afrique de la côte Est, est attestée dès le v^e siècle après Jésus-Christ et probablement si l'on en croit les premiers résultats des recherches archéologiques entreprises par le CNDRS aux Comores en partenariat avec les chercheurs de l'Université d'Oxford (Bourhane Abderemane 2013). Ces navigateurs intrépides qui connaissaient les secrets des courants marins dominaient les échanges commerciaux entre l'Asie et l'Afrique reliant les ports de ces deux grands continents. Ils ne sont pas les seuls à avoir traversé l'océan Indien. Les Indiens, les Chinois, les Arabes sont leurs concurrents et se partagent les bénéfices des trafics commerciaux. Avant la propagation de l'Islam sur la côte Est de l'Afrique, les commerçants et navigateurs arabes étaient déjà présents dans cette zone géographique, influençant les modes de vie des populations côtières par leur apport linguistique et leur savoir-faire technique. Lors de leurs déplacements dans le canal du Mozambique et de leur séjour temporaire ou permanent dans les îles de ce bras de mer entre l'Afrique et Madagascar, ils débarquaient des Africains, esclaves ou libres, qui constituent le noyau ancien du peuplement de Madagascar et de celui de l'archipel des Comores.

- 3 Au centre des échanges commerciaux, la traite des esclaves africains occupe une place essentielle. Certes, l'ivoire et les minerais précieux ont toujours été recherchés par les navigateurs asiatiques. Toutefois, dès le v^e siècle, des cargaisons d'esclaves noirs sont acheminées en Asie et dans le Monde arabe par les navigateurs indonésiens, arabes et indiens, trouvant un nouveau profit dans ce commerce lucratif. S'ils pratiquent des razzias de villages africains côtiers, ils sont aussi alimentés en esclaves par les tribus africaines qui se font la guerre et qui vendent les prisonniers aux négriers de l'époque pré-coloniale. Avec le transfert des Noirs vers l'Asie, le Monde arabe et l'Inde, l'esclavage s'est propagé dans ces contrées, participant à leur développement économique et s'imposant dans l'organisation de nouvelles sociétés culturellement différentes. Les Noirs africains en Inde et les Noirs africains dans le Monde arabe s'adaptent aux cultures de leur pays d'accueil. Dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien occidental, ils conservent leur culte et leur culture d'origine bantou jusqu'à l'arrivée de l'Islam qui deviendra la religion de l'élite. Au VIII^e et IX^e siècle, les Arabes s'imposent à leur tour dans l'océan Indien, mettant fin à la domination indo-mélanésienne des mers du Sud (Allibert 1984 : 13-73 ; Allain 1976). Le commerce des esclaves est au centre des activités commerciales pratiquées par les navigateurs arabes. Des milliers d'Africains sont acheminés vers le territoire d'Oman et de Mascate et redistribués dans les royaumes d'Asie mineure. Ils sont employés dans les champs ou deviennent domestiques de leurs riches propriétaires. Les jeunes femmes, particulièrement recherchées pour alimenter les harems, représentent un produit de qualité négocié à des prix forts par les négriers arabes.
- 4 Dans le sud-ouest de l'océan Indien, les navigateurs indonésiens et arabes ont contribué à installer le système de l'esclavage dans l'organisation des sociétés pré-coloniales. Ainsi dans les îles Comores et dans le Nord de Madagascar, au VIII^e siècle, l'esclavage est déjà un fait de société. Les commerçants arabes qui s'installent à Anjouan, à la Grande Comore, à Mohéli ou à Mayotte possèdent de nombreux esclaves ruraux ou urbains. Les Arabes de ces îles sont devenus les principaux négriers de l'océan Indien, les îles étant idéalement situées dans le canal du Mozambique entre Madagascar et le continent africain. Les populations d'origine africaine du Nord de Madagascar – les Betsimisaraka ou les Sakalava – deviennent à leur tour esclavagistes, achetant hommes, femmes et enfants en

Afrique et les redistribuant auprès des différents groupes de populations déjà installées dans leur pays (Flacourt 1658). À Madagascar, aux Comores, en Afrique de l'Est, l'esclavage avant l'arrivée des Européens est donc devenu un véritable fait de société, un système inégalitaire qui n'est pas contesté par les pouvoirs politiques en place.

- 5 Avec l'arrivée des Européens, le système esclavagiste dans l'océan Indien n'est plus le monopole des pouvoirs indigènes. À la recherche de nouveaux marchés et de nouvelles ressources, les compagnies de commerce européennes viennent concurrencer les négriers du Monde Arabe et finissent par réduire leurs champs géopolitiques d'intervention à la fin du XIX^e siècle. Les Portugais prennent possession du Mozambique et les Français des îles Mascareignes. Les Anglais sont présents dans l'océan Indien au XVIII^e siècle et participent à la traite négrière. Les Français s'installent à Fort-Dauphin, dans le sud-est de Madagascar, en 1642 et, quelques années plus tard, à Bourbon en 1665 (Manjakahery 2013). Les échanges avec les populations locales ne sont pas toujours faciles, mais la supériorité militaire des Européens leur permet de contrôler des positions stratégiques choisies pour leur activité commerciale. La « diplomatie du canon » est parfois utilisée comme argument dissuasif contre toute velléité de résistance. La colonisation des nouveaux espaces – les îles Mascareignes – et des terres déjà occupées par les populations de l'océan Indien sur la côte Est d'Afrique et le Sud de l'Inde devient une réalité politique au XVIII^e et XIX^e siècle. Les Portugais s'installent durablement au Mozambique, les Français et les Anglais en Inde et dans les îles Mascareignes (Estancelin 1832, Cornevin 1962, Ferrand 1923-28). L'agriculture coloniale qui se développe dans les îles de l'océan Indien nécessite le déplacement d'une main-d'œuvre réclamée par les colons européens. Celle-ci aurait pu venir d'Europe où la pauvreté des populations et la croissance démographique provoquaient des crises sociales et politiques. Les Compagnies des Indes préféreront puiser dans les réservoirs de main-d'œuvre locale trouvant de nombreux avantages économiques. Le commerce des esclaves étant déjà une pratique courante dans les pays convoités par les nouveaux colons, ils investissent cette activité nouvelle pour ravitailler en main d'œuvre les îles de l'océan Indien. Sur la côte africaine, les pouvoirs locaux complices de ce trafic trouvent aussi leurs propres avantages : nouvelles marchandises venues d'Europe, armes, munitions, etc. Avec l'arrivée des Européens, le phénomène de l'esclavage et son corollaire, la traite des esclaves, s'amplifient, transformant les conditions de vie des populations locales. Quatre millions de personnes sont déportées d'Afrique vers Madagascar, les Comores et les îles Mascareignes du début du XVIII^e à la fin du XIX^e siècle ! Les conséquences de ces déplacements forcés sont considérables dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil. Dans les pays où l'esclavage était pratiqué depuis l'Antiquité, les besoins en main-d'œuvre esclave des Européens changent les règles du marché traditionnel du commerce des esclaves. Avant l'arrivée des négriers européens, les esclaves – prisonniers de guerre, esclaves pour dettes ou razzisés – sont utilisés sur le marché interne africain ou malgache pour des tâches domestiques et rurales dans le cadre d'une économie traditionnelle. Les jeunes femmes, destinées aux harems, sont particulièrement recherchées par les négriers et vendues aux négriers arabes. La grande plantation organisée et structurée selon un mode capitaliste de production n'existe pas en Afrique et à Madagascar. Des cargaisons d'esclaves, en majorité des jeunes hommes en pleine force de l'âge, vont quitter leur pays d'origine pour les colonies européennes de l'océan Indien (Fuma dir. 2004). L'Afrique est privée d'une partie de cette force de travail. La demande des négriers européens attise les rivalités locales et les guerres entre les communautés locales. L'esclavage devient le

moteur de l'économie africaine bouleversant l'équilibre traditionnel et démographique des régions les plus concernées. Les populations du Mozambique, Yao, Makondé, Makwa, sont les principales victimes de l'esclavage, asservies par les colons portugais ou déportés dans les îles de l'océan Indien (Allibert 1984 : 120-148). Une traite vers l'Amérique du Sud est mise en place par les négriers européens.

- 6 Dans les pays où sont débarqués les esclaves, la séparation avec la terre d'origine est définitive. Ils perdent leurs repères identitaires et sont soumis au rythme concentrationnaire de la vie des camps d'esclaves. La culture d'origine est broyée par le système colonial. La législation européenne du Code Noir donne aux esclaves un statut juridique contraignant. L'esclave est objet selon la loi, mais pénalement responsable s'il porte atteinte à l'ordre colonial. Les résistances – marronnages, révoltes ou tentatives de révoltes – sont sévèrement réprimées (Prosper 2003 : 208). La révolte de Saint-Leu à Bourbon en 1811 se termine par un procès expéditif et la condamnation à mort de 18 esclaves. Jusqu'à l'abolition juridique du système de l'esclavage par les Anglais en 1833 et les Français en 1848, les populations esclaves des îles de l'océan Indien n'échappent pas à la rigueur du système esclavagiste, même si on observe des améliorations dans la législation concernant le travail des esclaves et le régime disciplinaire (Fuma 1992).
- 7 Après les abolitions en 1833 et 1848 dans les pays de l'océan Indien, des formes dérivées se substituent à l'ancien système sous les appellations d'« engagisme » ou de « *coolies trade* ». Les préjugés racistes, dévalorisants à l'encontre de l'ancienne population servile et des engagés africains, indiens ou chinois, infériorisent les descendants d'esclaves et les nouveaux arrivants. Les stéréotypes discriminatoires, employés par les anciens esclavagistes, restent profondément ancrés dans les mentalités des populations de l'océan Indien au *xx*^e siècle (Poirier et Fuma 2004). Un exemple : « *la fête Kaf* » qui commémore l'abolition de l'esclavage en 1848 dans l'ancienne colonie française de Bourbon, devenue La Réunion en 1848, n'est pas reconnue, ni autorisée par les autorités. Il faut attendre le mandat du président de La République François Mitterrand pour que la date de l'abolition de l'esclavage dans les anciennes colonies françaises devienne un jour férié par décret, en 1982, un an après l'élection présidentielle. Cette décision politique intervient dans une période de réveil culturel venant du monde associatif et artistique. Dans les années 1970-1980, le groupe *Ziskakan*, composé d'intellectuels et d'artistes réunionnais commémore l'abolition de l'esclavage malgré le refus des autorités locales. Cette prise de conscience s'inscrit dans le combat politique mené par le Parti communiste réunionnais qui revendique la fin de l'aliénation coloniale qui perdure après la « départementalisation » de l'île en 1946 et la reconnaissance des valeurs culturelles héritées des ancêtres esclaves. Le maloya, patrimoine musical, né aux contacts des échanges de populations africaines, malgaches et indiennes, est au centre de ce renouveau culturel. Firmin Viry, Gan Moun Lélé, Gran Moun Baba et, dans leur mouvance, Daniel Waro, seront les porteurs artistiques du réveil culturel réunionnais (Fuma 2004). Parallèlement l'émergence d'une élite intellectuelle, composée d'universitaires réunionnais, de poètes et d'écrivains, s'intéressent à la question fondamentale de l'abolition de l'esclavage. Alain Lorraine, Daniel Honoré, Boris Gamaleya, Joseph Varondin, Carpanin Marimoutou, Christian Barat, Eve Prosper, Sudel Fuma animent les débats et alimentent de leurs réflexions sur la question de l'esclavage. Les institutions politiques locales, les collectivités municipales et les collectivités locales régionales finissent par reconnaître l'importance de ce réveil identitaire et apportent leur soutien aux manifestations associatives dans les années 1980-1990. La commémoration du 20

décembre, jour anniversaire de l'abolition de l'esclavage à La Réunion en 1848, devient une véritable institution, trouvant une adhésion très forte dans la population réunionnaise. En 1998, les partis politiques, toutes tendances confondues, participent à la commémoration du cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage sous l'égide de l'Unesco. Le poids de cette institution internationale a été déterminant dans le choix politique des élus réunionnais. Ils obtiennent le label international de l'Unesco et la création d'une chaire universitaire à l'Université de La Réunion, chargée de réfléchir sur la question de l'interculturalité dans la zone des îles et pays du sud-ouest de l'océan Indien. La mise en place de cet outil de réflexion se fait sous la direction du Pr. Edmond Maestry, vice-président de l'Université de La Réunion et professeur d'histoire contemporaine. En 2003, le professeur Sudel Fuma prend le relais d'Edmond Maestry et oriente les travaux de la Chaire de l'Unesco de La Réunion autour des problématiques de l'histoire et de la mémoire de l'esclavage. Un réseau de recherches est installé dans les universités de la zone océan Indien, impliquant particulièrement les universités de Madagascar, de l'île Maurice, du Mozambique et de l'Inde du Sud. Le gouvernement malgache accepte l'idée de réaliser à Fort-Dauphin une commémoration solennelle, matérialisée par la réalisation de stèles de la mémoire sous la forme de deux œuvres d'art, sculptées dans la pierre pour durer dans le temps et rappeler aux Malgaches et aux habitants les liens historiques qui les unissent. La Chaire Unesco de La Réunion s'engage à poursuivre le programme de la route des stèles et à relier tous les pays de la zone océan Indien ayant connu l'histoire de l'esclavage et de l'engagisme. La première étape de la *Route de l'esclave* dans l'océan Indien occidental est réalisée le 8 décembre 2004 à Fort-Dauphin, haut-lieu de la traite des esclaves du Sud de Madagascar. Le 16 décembre 2005, la ville de Saint-Paul à La Réunion inaugure à son tour un lieu de mémoire qui s'inscrit dans le cadre de la *Route de l'esclave*. Une artiste réunionnaise, Dolaine Courtis, et un artiste malgache, Rabemananjara, réalisent sur le front de mer de la ville, six sculptures de pierres, rappelant l'arrivée des premiers esclaves malgaches de la diaspora. Après Madagascar et La Réunion, un jardin de la mémoire est créé le 23 août 2007 à l'Ilha da Mozambica au Mozambique, île où étaient entreposés les esclaves du continent avant leur départ pour les îles de l'océan Indien. L'île Maurice, le 1^{er} février 2009 et Mayotte, le 27 avril 2009, reçoivent les œuvres d'artistes sculpteurs pour honorer la mémoire des ancêtres esclaves. À Maurice, « Le Morne », montagne qui symbolise la résistance des esclaves marrons et qui est classé patrimoine de l'Unesco en 2009, est choisi comme lieu d'accueil des stèles mémoires. À Mayotte, le Conseil général de ce territoire français, détaché politiquement de l'archipel des Comores depuis le 6 juillet 1975, propose le littoral de la commune de Mamoudzou pour l'installation des œuvres d'art. Celles-ci seront réalisées par un artiste mahorais, un artiste mozambicain, un artiste malgache et une artiste réunionnaise. Le 22 janvier 2010, la ville de Pondichéry accueille la *Route de l'esclave* et de l'engagé en Inde. Un artiste indien sculpte un bateau de pierre orienté vers les îles de l'océan Indien, témoignage contemporain des liens entre l'Inde et sa diaspora. Pour terminer la décennie de la *Route de l'esclave* dans l'océan Indien et les continents ayant contribué au peuplement de cette zone géographique, la dernière étape du programme sera finalisée le 13 octobre 2013 à Meixxian en Chine du Sud. En effet, pendant la période de l'esclavage et surtout pendant celle de l'engagisme, des Chinois, principalement hakkas et cantonnais, ont été transportés dans les îles de l'océan Indien, participant eux aussi au processus de créolisation (Tsang Man King 2013).

*

- 8 Le marquage symbolique de la *Route des esclaves* et engagés dans les pays de l'océan Indien répond à une nécessité impérieuse de réparations morales qui s'exprime inconsciemment dans l'expression culturelle des populations de l'océan Indien. Pendant des décennies après l'abolition des esclavages par les Européens, le refus de reconnaître l'histoire de l'esclavage comme un élément fondateur de la colonisation a tourmenté l'inconscient des descendants d'esclaves. Ces derniers ont ressenti le déni d'histoire et de mémoire comme une douloureuse atteinte à la dignité de leur ancêtres, une humiliation supplémentaire qui se rajoute à un passé douloureux et difficile à supporter. La sacralisation de ce passé par des symboles artistiques est une réponse au drame de la rupture mémorielle après les abolitions de l'esclavage. Par l'art et l'imaginaire des artistes, le socle symbolique des populations contemporaines des îles et pays du Sud-Ouest de l'océan occidental, à savoir la mémoire des ancêtres, retrouve sa place dans le temps présent.

BIBLIOGRAPHIE

- Abderemane B., 2013, « L'alternance et le chevauchement à Ndzuani (Anjouan) entre les cultes des saints et ceux des sanctuaires préislamique », communication au *Festival d'arts contemporains des Comores*, Marseille, 1^{er} - 5 juil.
- Allain G., 1976, *Les migrations musulmanes du golfe persique vers l'Afrique orientale, les Comores et Madagascar*, mémoire, Paris, s.l., 149 p.
- Allibert C., 1984, *Mayotte. Plaque tournante et microcosme de l'océan Indien occidental*, Paris, Anthropos, 352 p.
- Barthelemy M., 2013, « Madagascar dans le peuplement de La Réunion », communication au *Colloque du 350^e anniversaire du peuplement de La Réunion*, 30 mai - 1^{er} juin, 12 p.
- Cornevin R., 1962, *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Payot.
- Estancelin L., 1832, *Recherches sur les voyages et découvertes des navigateurs normands*, Paris, Delaunay, 340 p.
- Ferrand G., 1923-28, *Instructions nautiques et routiers arabes et portugais des XIV^e et XV^e siècles*, 3 vol. , Paris, Geuthner.
- Flacourt E. de, 1658, *Histoire de la Grande Isle Madagascar*, Paris, Guillaume de Luyne, 384 p.
- Fuma S., 1992, *L'esclavagisme à La Réunion*, Paris, L'Harmattan, 191 p.
- Fuma S., 2004, « Aux origines ethno-historiques du maloya réunionnais ou le maloya, expression d'une interculturelité indioocéanique », dans : *Diversité et spécificités des musiques traditionnelles de l'océan Indien*, actes du colloque international *Diversité et spécificités des musiques traditionnelles, ethnomusicologie de l'océan Indien occidental*, Université de La Réunion, 29-30 oct. 2001, Paris, L'Harmattan, p. 207-219.

Fuma S., 2009, *L'abolition de l'esclavage à La Réunion. Histoire de l'insertion des 62 000 affranchis de 1848 dans la société réunionnaise*, 3^e éd., La Réunion, Grahter (Groupe de recherche sur l'archéologie et l'histoire de la terre réunionnaise) et Océans Editions, 178 p.

Fuma S., 2011, *La révolte des oreilles coupées ou l'insurrection des esclaves de Saint-Leu en 1811 à Bourbon*, Université de La Réunion, 333 p.

FUMA S. (dir.), 2004, *Regard sur l'Afrique et l'océan Indien*, Paris, Nathan / Sedes / Le Publieur, 546 p.

Poirier J. et Fuma S., 2004 « La mémoire de l'esclavage, survivances et permanences », colloque *Mémoire orale et esclavage*, Unesco / Université de La Réunion, Saint-Denis, 26-27 mai, 15 p.

Prosper E., 2003, *Les esclaves de Bourbon, la mer et la montagne*, Paris, Karthala, 366 p.

Tsang Man King J., 2013, « Les Chinois et le Vivre-ensemble dans les îles de l'océan Indien », *Colloque du 350^e anniversaire du peuplement de La Réunion*, 30 mai - 1^{er} juin, 14 p.

ANNEXES

Texte de Christian Barat en hommage à son Pti frèr Sudel

Texte créole de Christian Barat inspiré par une prière indo-tibétaine lue par Laure Zamora à l'occasion de l'incinération de la maman de Florence Callandre à Biarritz en avril 2014. Ce texte a accompagné l'immersion des cendres de Sudel Fuma le 30 juillet 2014

Le 30 - 07 - 2014 à 9h 55 : 20° 51' 88" S - 55° 32' 70" E

Se merkredi matin « SNS-255 » i tang i roul dann lam la mer, o larj, vizavi le por Sainte-Marie. A bor pou enn ti ninstan ankor, moin sé ryenk enn tigiginne la sann dann bra nénénn Dolaine, ma mémoir. In lèz la famiy é detroi dalon dalone lé la dann souf lalizé : Rayhaan mon garson, Dominique, Morgan, Bernard, Paul, Solange, Florence, Christian. Nout zanj gardyen SnsM, Céline e son troi dalon sovter i vey su nou. Troi journalis Réunion Première ek Antenne Réunion lé a koté.

Pa tro loin, dan souf lalizé, in kok de noi i paret, i disparet, i raparet dan la vag. I bouj, i balans, Morine ma fiy, son garson, sa fiy ek dot fidel dalon, si telman mon pti garson i kri : « Dieu, protège nous ! »

I bouj, i tang, i roul, i fo mi sava
 Vin degré - Sinkankt é une minut - Katro-vin-uit segonn - Sud !
 Sinkant sink degré - Trant de minut - Soisant dis segonn - Est !
 Siouplé larg amoin,
 Siouplé lès amoin navig si mon loséan
 Moin na sitantèlman pou fer
 Moin na sitantèlman a voir
 Pler pa kan zot i pans amoin
 Majine plito tou l-boner zot la donn amoin
 Moin la donn azot mon lamityé

Zot la donn amoin zot lafeksyon
 Mersi ankor mersi
 Aster lariv lo tan pou moin voiyaj tousel
 In bou d-tan zot sra tris
 I fo pa zot i arèt karaoké
 In bou d-tan nou sra separé
 Lès souvnans kalm zot malizé
 Moin lé pa loin, la vi i kontinu
 Si zot la bezoin amoin, apèl amoin
 Mèm zot i voi pa moin, moin sra la
 Êkout zot ker, zot va antann la douser lamour moin na pou zot
 Kan sra le moman pou zot alé, moin sra la pou akey azot
 Pa bezoin zot i rod amoin pou pléré
 Moin lé pa la, kroi pa mi dor
 Amoin mèm zétinsel La Fournaise
 Amoin mèm lalizé
 Amoin mèm la lumièr dann fler kann
 Amoin mèm la farinn la plui
 Amoin mèm frui d-la pasion Blaziou
 Amoin mèm ti tèktèk dann rédiyion
 Amoin mèm la klèrté la plenn lune
 Amoin mèm le shanté la mer
 Roul la roul
 Fé roulé rouler
 Kayanm bé-kayanm
 Sudel ! Lé la, lé pa la ?
 Pa bezoin pléré !
 Rod pa moin !
 Moin lé pa la !
 Moin lé partou !
 Mi maronn !

Prière Indo-tibétaine :

À ceux que j'aime et qui m'aiment

Quand je ne serai plus là, relâchez-moi, laissez-moi partir :
 J'ai tellement de choses à faire et à voir.
 Ne pleurez pas en pensant à moi :
 Soyez reconnaissants pour les belles années.
 Je vous ai donné mon amitié ; vous pouvez seulement deviner
 Le bonheur que vous m'avez apporté.
 Je vous remercie de l'amour que chacun, vous m'avez démontré ;
 Maintenant il est temps de voyager seul.
 Pour un court moment vous pouvez avoir de la peine,
 La foi vous apportera réconfort et consolation.
 Nous serons séparés pour quelque temps,
 Laissez les souvenirs apaiser votre douleur.
 Je ne suis pas loin et la vie continue...
 Si vous avez besoin, appelez-moi et je viendrai,
 Même si vous ne pouvez me voir ou me toucher, je serai là,
 Et si vous écoutez votre cœur, vous éprouverez clairement
 La douceur de l'amour que je vous apporterai.
 Et quand il sera temps pour vous de partir
 Je serai là pour vous accueillir.

N'allez pas sur ma tombe pour pleurer :
Je ne suis pas là car je ne dors pas.
Je suis les mille vents qui soufflent,
Je suis le scintillement des cristaux de neige,
Je suis la lumière qui traverse les champs de blé,
Je suis la douce pluie d'automne,
Je suis l'éveil des oiseaux dans le calme du matin,
Je suis l'étoile qui brille dans la nuit.
N'allez pas sur ma tombe pour pleurer.
Je ne suis pas là : je suis partout.

RÉSUMÉS

Le système esclavagiste a longtemps été au centre des sociétés pré-coloniales et coloniales qui se sont développées dans les pays bordiers et insulaires du sud-ouest de l'océan Indien. Chaque étape de la *Route de l'esclave et de l'engagé dans l'océan Indien*, un programme Unesco, conduit par la Chaire Unesco de l'Université de La Réunion et l'association Historun dirigées par Sudel Fuma, est marquée, depuis 2004, par une stèle qui répond symboliquement au drame de la rupture mémorielle après les abolitions de l'esclavage.

The slave system was for a long time in the center of the pre-colonial and colonial societies which developed in bordiers countries and islanders of the southwest of the Indian Ocean. Every stage of the Road of the Slave and the Indentured in the Indian Ocean, an Unesco program, driven by the Unesco Pulpit of the University of Reunion and the Historun association managed by Sudel Fuma, is marked, since 2004, by a stele which answers symbolically the drama of the memory gap, after abolitions of slavery.

INDEX

Index géographique : océan Indien

Mots-clés : route des esclaves, esclavage -- abolition, colonisation, mémoire

Keywords : Slavery Road, Indian Ocean, Colonization, Abolition, Memory, Slavery

AUTEUR

SUDEL FUMA

Professeur d'histoire, Université de La Réunion, Directeur de la Chaire Unesco